



Syndicat CGT des retraité.es du Mâconnais – Clunysois - Tournugeois

Place des Cordeliers, 71000 MACON

Téléphone : 06 83 46 59 08

Courriel : multipro-retraitecgt.macon@orange.fr

LES RETRAITÉ.ES FORMULENT LEURS REVENDICATIONS AUX CANDIDAT.ES AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Les 12 et 19 juin vont se tenir les élections législatives. Comme les autres, les retraités-es vont voter afin d'élire leur député-e qui, à l'Assemblée Nationale, pourra déposer des propositions de loi, des amendements aux textes examinés, saisir le conseil constitutionnel, interroger le gouvernement et contrôler son action.

Du choix qui sera fait dépendront, l'attention portée par le, la député.e au vécu des citoyens dans sa circonscription mais aussi les réponses qui seront apportées pour améliorer les conditions de vie de toute la population, dont les retraités-es dans le cadre des lois votées.

Sans vouloir à aucun moment se positionner en faveur de tel-le ou tel-le candidat-e notre Syndicat Cgt des Retraités du Mâconnais a souhaité apporter ses réflexions et propositions. Il l'a fait en adressant à chacune et chacun des candidat.es (hormis ceux du Front National) la lettre ouverte ci-dessous.

Lettre ouverte aux candidat.es aux élections législatives 2022

Mesdames les candidates et Messieurs les candidats,

Notre organisation syndicale a souhaité vous faire part des revendications des retraité.ss qui devraient sous tendre votre action de parlementaire dans la nouvelle Assemblée Nationale. Elles portent sur de nombreux aspects qui visent à apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les retraité.es.

POUVOIR D'ACHAT

De réforme en réforme, le pouvoir d'achat des retraité.es ne cesse de se dégrader. **Comment payer les factures avec l'accélération de l'augmentation des prix, 5,6% en mai** qui affecte des secteurs indispensables comme l'énergie (+28,9% en un an), l'alimentation(+7,2%), les transports ? L'évolution des pensions de retraite est désormais inférieure à l'indice des prix. L'exemple flagrant en est la revalorisation de 1,1 % au 1er janvier 2022. La perte du pouvoir d'achat s'ajoute à celle des années précédentes avec le gel des pensions et même leur baisse de 1,7 % en 2018 (dû à la hausse de la CSG). **Depuis 2014, nous avons perdu entre 10 et 12 % de pouvoir d'achat, soit un mois de pension par an !**

Les retraité.es ne sont pas un coût mais une richesse. Les 17 millions de retraité.es participent au développement de l'emploi et à la croissance économique. En France, le système de retraite par répartition généralisé après la Libération a progressivement permis à des générations de retraité.es de sortir de la pauvreté, voire de la misère. Il doit être préservé et amélioré.

Des mesures doivent prises :

- **L'indexation des pensions doit se faire sur l'évolution du salaire moyen** et non pas sur les prix. Le minimum de pension doit être revalorisé et correspondre au SMIC.

- **Le taux des pensions de réversion doit être porté à 75 %**, sans conditions d'âge et de ressources.

- **La suppression de la taxe de 0,3 % (la CASA) et de l'augmentation de 1,7 point de la CSG en 2018**

•**Rétablissement de la ½ part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu** pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant et **le rétablissement de l'exonération de la majoration de pension** pour les parents de 3 enfants et plus.

SANTÉ

Le système de santé est au bord de l'implosion. Les fermetures de lit qui ont perduré pendant le Covid (+ de 5700) ont réduit encore l'accès aux soins. La fuite -que l'on peut comprendre- des professionnel.les limite encore plus la prise en charge de patient.es porteurs.euses de maladies chroniques ou polyopathologiques que sont les personnes âgées. La rentabilité, la performance, la compétitivité, ont réduit les réponses aux besoins des usager.es avec un accès aux soins diminué, une qualité de prise en charge en baisse et des effectifs qui se réduisent pour des personnels dont les conditions de travail et de salaires se sont aggravées.

•**La Sécurité Sociale est au cœur de la protection sociale en France.** Son rôle doit être renforcé. L'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie doit tenir compte des besoins en santé, de l'investissement et du développement de l'hôpital et des EHPAD publics

• **L'accès aux soins pour toutes et tous est une priorité** et la question de la désertification médicale doit être traitée urgemment et les politiques doivent prendre des mesures comme cela s'est fait dans de nombreux pays.

•**Suppression des dépassements d'honoraires** l'hôpital public, contrôle et encadrement en privé où ceux-ci sont exorbitants.

SERVICES PUBLICS

La qualité du service public repose sur trois fondements : l'égalité d'accès et de traitement quel que soit l'âge, le degré d'autonomie, l'état de santé, la continuité avec un fonctionnement permanent de tous les services publics dans la proximité sur l'ensemble du territoire et l'adaptabilité permettant d'ajuster le contenu du service public avec le progrès technique, l'évolution des besoins des usagers et l'évolution de leur état de santé.

•**L'État doit donner aux collectivités locales les moyens** pour développer leur activité en direction des retraité.es et personnes âgées.

•**L'État doit jouer son rôle pour arrêter les privatisations les suppressions de services, de postes de fonctionnaires** et la digitalisation de l'administration à outrance.

SUR NOTRE TERRITOIRE

- Hôpital de Mâcon : nécessité d'avoir un service de neurologie, d'urologie et de radiologie pour la population et non réservé qu'aux hospitalisés. Arrêt des fermetures de lits. Embauches de personnel.
- Interdire les dépassements d'honoraires dans les hôpitaux publics en donnant les moyens budgétaires pour mieux rémunérer les professionnels.
- Réduire les tarifs dans les EHPADs publics en transformant leur mode de financement.
- Œuvrer pour l'installation de nouveaux médecins généralistes et spécialistes tels que ORL, OPH, cardiologues, gynécologues, en secteur I et des dentistes dans les centres de santé départementaux.
- Gratuité des transports pour les retraité.es .
- Agir contre la pénurie de médicaments.

Dans la période que nous vivons où les retraité.es sont d'abord considéré.es comme un « coût », les choix que chacune et chacun fera sont essentiels.

Soit porter à l'Assemblée Nationale des député.es qui connaissent la situation que vit la majorité de nos concitoyen.nes et apporter une réponse aux besoins pour une vie meilleure, soit amplifier l'austérité pour le plus grand nombre avec la remise en cause des acquis sociaux, de notre modèle social de solidarité et d'égalité.

AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, VOTEZ POUR VOS REVENDICATIONS